



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfectures des Ardennes, de la Meuse et de la Moselle Rénovation énergétique des cités administratives

Rénovation énergétique des cités administratives de Bar-le-Duc, Metz et Charleville-Mézières

Budget : non défini

Année de la mission : 2018-2019

Missions MP CONSEIL : Etude de faisabilité



ADMINISTRATION
ET RECHERCHE

LE PROJET

Dans le cadre de la transition écologique et à travers la loi finance, l'État a décidé d'entreprendre l'amélioration énergétique de ses 56 cités administratives.

L'objectif de ce plan d'investissement est de :

- Rénover énergétiquement les bâtiments (production, enveloppe) en se basant sur l'audit énergétique en cours. En effet beaucoup de bâtiments sont vieillissants et énergivores et ne sont plus en adéquation avec les objectifs environnementaux d'aujourd'hui.
- Densifier l'occupation des bâtiments. L'occupation actuelle des locaux n'est pas en adéquation avec les ratios fixés par les ministères.

LA MISSION MP CONSEIL

Après plusieurs échanges avec la maîtrise d'ouvrage, nous avons pu valider les besoins.

Nous avons ainsi pu dégager les axes d'études afin de donner suite aux demandes de rénovation énergétique des bâtiments existants et analyser plusieurs pistes de densification des locaux.

Après une visite de site, nous avons pu proposer à la maîtrise d'ouvrage des solutions pour répondre aux problématiques rencontrées.

L'étude réalisée est en cours de validation et permettra la réalisation d'une étude de programmation ultérieure.

